

Compte-rendu de la réunion du CST du 15 mai 2020

Présents : Monique Gibeault, Piotr Krzakowski, Eléana Mylona

Excusés : Bénédicte Bonnet-Dival, Dominique Tabon-Weil, Jean-Damien Huret, Geneviève Welsh

Marie-Françoise Guitard Maury, Hélène Parat, Nicole Warin, Maria Uberti.

Invitée : Dominique Bourdin représentante de la présidente du CA.

Emmanuelle Chervet, assistant aux réunions en alternance avec Dominique Bourdin, nous avait prévenu qu'elle ne sera pas présente cette fois-ci.

La réunion s'est tenue dans l'ambiance générale du post-confinement, mais aussi des mails entre le sous-groupe des protestateurs envoyés par inadvertance à tous les membres du CST et au bureau. En absence des intéressés aucune discussion n'a pas eu lieu, mais le constat est fait que ces agissements entravent le fonctionnement du CST et ne tiennent pas compte de son autonomie auprès du CA. La confidentialité supposée observée par tous les membres des instances de la SPP quant aux travaux en cours, discussions et échanges en réunion fut rappelée.

Au préalable et malgré la situation délicate d'examiner en présence de la secrétaire scientifique adjointe qui organise avec Emmanuelle Chervet les vidéoconférences Covid-19 une discussion a été entamée par E. Mylona concernant l'esprit plutôt pédagogique que collégiale de ces vidéoconférences. Pendant les 3 premières dites VC comme dans toutes les réunions scientifiques habituelles il y a une présentation de cas par un collègue moins expérimenté, discuté par deux collègues plus expérimentés, et la discussion se déroule en suite entre formateurs. Cette formule classique, qui reprend celle du Colloque interne de la SPP, a sa pertinence et cohérence en temps normaux, mais pendant la crise sanitaire et les perturbations voire effractions du protocole et du fonctionnement mental de tout analyste par le sociétal et le réel -le confinement-, ne serait-il pas plus approprié de donner la parole aux membres pour des échanges moins protocolaires qui s'adaptent à la pratique désarçonnée ? De proposer des échanges lors desquelles les membres pourraient partager leur expérience et pas seulement assister passivement aux exposés magistraux dans les clous, et commentaires entre formateurs ? In fine la grande nouveauté fut la découverte des réunions virtuelles sur une plateforme sur le Web. La même question se pose que celle exprimée dans certaines des réponses aux questionnaires : comment est-il décidé qui sera le conférencier ? Et selon quels critères ? La discussion sera reprise aux prochaines réunions du CST. Dominique Bourdin exprime son désaccord. Il faut ajouter un point fort, que la représentativité des membres parisiens et régionaux a été bien respectée.

La suite de la réunion porte sur des questions scientifiques au sujet de la clinique du déconfinement.